

Freddie Plassard

Une praxéologie, qu'est-ce à dire ?

La notion de praxéologie apparaît sous la plume de J.-R. Ladmiral dans le cadre de la typologie des discours traductologiques. J.-R. Ladmiral revient à plusieurs reprises sur cette notion dont il affine progressivement la définition, la première occurrence étant, à notre connaissance, celle des *Théorèmes* (1979 : 210, note 51) : il s'agit de « contribuer à une praxéologie de la traduction ». Un an plus tard (1980 : 25-26), il définit la praxéologie de la traduction comme discipline ayant pour vocation d'apporter son aide théorique au travail du traducteur sur le terrain. Quelques années plus tard, il qualifie le discours praxéologique comme « la façon dont il y a lieu de s'y prendre pour traduire » (1987a : 5). Il y fait également référence deux ans après, en ces termes (1989 : 10-11) : « une science de l'action, une praxéologie, une science de la pratique en un sens aristotélicien tel que le reprend un Jürgen Habermas ». Traducteur de philosophie et notamment de cet auteur, J.-R. Ladmiral n'est pas sans savoir que la relation entre théorie et pratique jalonne en effet l'histoire de la philosophie, d'Aristote qui l'a traitée sous la forme de l'opposition entre pratique et technique, à J. Habermas en passant par Kant et Hegel. Distinguant *pratique* et *praxis*, terme connoté par le discours marxologique (1973 : XXXVI), J.-R. Ladmiral attire l'attention du lecteur de sa traduction de J. Habermas sur l'écart existant entre *praxis* (all.) et *pratique* (fr.), tout en recentrant le débat sur la portée de la dialectique théorie-pratique dans les sciences sociales, réel enjeu du débat (1973 : XXXI).



Une praxéologie, qu'est-ce à dire ?

Il y reviendra néanmoins à plusieurs reprises, pour faire de la praxéologie l'objet même de la traductologie (1997 : 14-15) qui, loin de devoir tenir un discours « scientifique » au sens étroit du mot sur la traduction, aura plutôt pour visée d'apporter une « science de la pratique » (*Handlungswissenschaft*). Propos qu'il complètera ultérieurement en amorçant une définition de la notion (2009 : 8) : « une approche praxéologique prenant pour objet la démarche de traduire, les procédures qu'elle met en œuvre, les résultats auxquels elle peut prétendre, les contraintes propres à la pratique, etc. ». Établissant un parallèle entre traductologie et psychothérapie, il précisera que le terme de praxéologie s'applique à certaines disciplines des sciences humaines où il a pour quasi synonyme « sciences de l'action » (2009 : 13). Commençons plutôt par examiner la nature de la pratique.

1. Le continent de la pratique

Aborder la dimension de la pratique en traductologie présupposerait de cerner ou définir ce qu'est la traduction dans la diversité de ses manifestations. Or il y a là, selon J.-R. Ladmiral, un concept tantôt pluriel (1995a), tantôt aporétique (2002), tantôt encore « premier », indéfinissable en tant que tel (2006 : 134). Autant de façons de dire que traduire ou la traduction résiste en quelque sorte à toute tentative englobante, définitoire. A défaut de définition, ou peut-être grâce à l'absence de définition, c'est l'objet de cette activité qui sera abordé : « ... la traduction est non seulement un objet linguistique, mais encore [qu']elle [est] aussi un objet philosophique, voire proprement métaphysique, et [qu']elle fonctionn[e] comme un dispositif concret, ... » (2004 : 38). D'article en article sera progressivement décrit en quoi consiste cette « pratique ».

1.1 Nature de la pratique

Les prémisses, posées dès 1979 (p. 208) puis reprises en 1980 (p. 24), ne cesseront de se préciser. Traduire apparaîtra comme une pratique à la fois *linguistique*, en tant qu'intervention ou travail sur le matériau





Freddie Plassard

linguistique, maniement de la langue privilégiant le niveau sémantique et *sémiotique*, en tant que « travail sur les unités de traduction » permettant de « dé-lexicaliser et de dé-séquentialiser les unités de traduction » tout en privilégiant la connotation. Cette pratique consiste en tout état de cause à *intervenir* sur le texte source, en deux phases distinctes (1980 : 31-32, 2004 : 39) : la traduction « intervient » à la fois *dans* le texte-source et *sur* le public-cible, elle est par ailleurs « lecture-interprétation » puis « réécriture ». Examinons de plus près la nature de cette intervention dans le texte et sur le public.

1.1.1 Traduire : nous dispenser de la lecture de l'original

Dès les *Théorèmes* (1979 : 15), J.-R. Ladmiral affirmera qu'une traduction a pour objet de « nous dispenser de la lecture du texte original », la traduction étant censée « remplacer le texte-source par le "même" texte en langue-cible », pour ajouter un peu plus tard (1981 : 24) : « En clair : on doit pouvoir lire la traduction française de Marx sans avoir recours au texte allemand ! », propos qui, bien sûr, ne vaut pas seulement pour Marx. Sera ainsi posée implicitement et même explicitement la notion d'équivalence, si longtemps centrale en traduction. Nous dispenser de la lecture de l'original, certes, mais comment ? Il s'agira dans un premier temps d'ausculter le texte de départ, d'en prendre le pouls, occasion de constater que si le traducteur est bien un praticien de l'écriture, son écriture est assujettie à une lecture préalable. Dans ce premier temps de la traduction, il s'agit de se prêter à une lecture-interprétation du texte source, ce qui conforte la dimension interprétative de la lecture du traducteur : « il y a donc un minimum d'interprétation dont aucune traduction ne peut faire l'économie » (1979 : 231). Cette lecture-interprétation est réalisée à l'échelle du texte dans son entier, elle a une visée holistique, ce qui n'empêche pas pour autant de distinguer plusieurs niveaux ou strates textuelles auxquelles correspondent autant de modalités de lecture, selon une gradation :

« A un niveau élémentaire, un énoncé appelle une interprétation sémantique, laquelle n'est rien d'autre que le processus linguistique par lequel un locuteur sémantise une séquence de signifiants d'une langue donnée. A un niveau plus profond, au sens plein, il s'agit de la démarche herméneutique par laquelle la



Une praxéologie, qu'est-ce à dire ?

subjectivité d'un lecteur s'approprie un texte et lui donne un sens global, au delà de l'interprétation sémantique des énoncés linguistiques : l'interprétation tend alors à se prolonger en un commentaire, dont l'ambition et la pertinence peut être d'ordre philosophique, esthétique et littéraire, théologique... » (2006 : 136)

Il y aurait une lecture courante, d'ordre sémantique, à laquelle se livre tout lecteur et à laquelle se superpose dans un second temps, une lecture plus approfondie qui engage la subjectivité même du traducteur. Cette seconde lecture « tend alors à se prolonger en un commentaire », dans une sorte de réponse au texte, dans un processus à la fois dialectique et dialogique. La traduction est ici conçue comme réponse au texte de départ, une réplique à une parole première, celle de l'auteur traduit, en quoi J.-R. L'admiral se fait le continuateur de son propre maître, Paul Ricœur. Le traducteur n'a pas pour autant à se transformer en commentateur, sauf à être préfacier et spécialiste, « il lui faut "seulement" accompagner le mouvement d'une écriture à laquelle il aura à donner la réplique. Il est le tâcheron d'une interprétation "en miettes" (...) mais lui, en tant que traducteur, il doit faire du "rase-mots", si l'on peut dire. » (1979 : 231). Si certains traductologues se sont interrogés sur les relations entre traduction et commentaire (Raguet, 2008), il y a néanmoins réciprocité et indissociabilité de la lecture-interprétation et de l'écriture, perçue comme réponse à la lecture antérieure, position affirmée dès 1979 : « La lecture ou réception (*Rezeption*) du texte-source en est une interprétation qui ne s'effectue complètement que dans et par l'explicitation (*Auslegung*) d'une écriture... » (1979 : 232)

1.1.2 Lire pour réécrire

Le caractère second de l'écriture qu'est la traduction amènera à l'affirmation d'une esthétique « minimaliste » de la pratique d'écriture du traducteur, là aussi précocement définie, faite avant tout de réceptivité, d'attention, d'ouverture :

« Le traducteur, [qui] est aussi un praticien de l'écriture. (...) il lui faut être disponible au discours de l'Autre, là même peut-être où il l'attend le moins. Ce n'est pas lui qui met en oeuvre les effets d'une création originale, il lui appartient surtout de ne pas les manquer (...) il doit être prêt à toute

Freddie Plassard

éventualité, prêt à s'étonner de tout et à ne rien laisser perdre. (...) C'est pourquoi l'esthétique minimaliste que pourra se donner le traducteur sera une esthétique de l'écoute et de la réceptivité. » (1979 : 110)

La forme de contrainte voire d'astreinte qu'impose le texte source débouche sur une esthétique conservatrice « de gré ou de force » qui repose ici aussi sur le présupposé de la transparence du traducteur, présupposé fondé sur la nécessité pour lui de ne pas « rater », « passer à côté » des effets voulus par l'auteur du texte source. Ainsi s'affirme une esthétique de la transparence et de l'effacement qui milite indirectement pour une écriture classique, un conservatisme voire une ascèse :

« Le (bon) traducteur est un écrivain dont l'esthétique littéraire est un classicisme radical : la forme est chez lui servie, totalement assujettie au fond, au sujet traité. Il se fait un travail (au sens plein du mot) d'élucidation des idées et d'épuration de l'écriture. » (1989 : 8)

Il s'agit de faire primer l'intelligibilité du message sur les effets stylistiques voire rhétoriques d'une écriture travaillée pour elle-même, de ménager un équilibre entre innovation sous la forme de néologismes et fond formel et opératoire constitué par une « base bien idiomatique et non marquée en langue-cible », permettant au lecteur d'assimiler les éléments nouveaux, de renoncer à la dimension hédoniste de l'écriture au profit d'une ascèse, ce qui explique peut-être que cette « frustration » trouve sa compensation dans le style de J.-R. LADMIRAL traductologue, lequel peut s'autoriser à faire preuve d'audace dès lors qu'il écrit de « première main » (1979 : 225). Des propos ultérieurs viendront nuancer cette prise de position, et il sera question d'« inventer un style cible à son auteur source » (2006 : 134), autrement dit de recréer dans la langue d'arrivée et par une pratique mimétique, un style qui soit la réplique de celui de l'auteur dans la langue de départ, tout en tenant compte des contraintes de la sociolingue d'arrivée.

1.2 Les deux versants de la pratique

Le régime d'écriture adopté, privilégiant, selon la nature des textes, tantôt la lettre du texte de départ, tantôt la lisibilité pour le lecteur de la traduction, induira une dichotomisation de la pratique traduisante en



Une praxéologie, qu'est-ce à dire ?

vertu de « l'alternative méta-théorique entre sourciers et ciblistes ». Cette dichotomie oppose la traduction utilitaire, celle des textes pragmatiques et spécialisés, à la traduction noble, celle des œuvres. A la traduction prosaïque où prime la fonction de représentation du réel, héritière du *dolmetschen* (Schleiermacher, 1989 : 17) et se prêtant à une traduction mécaniste ou mécanisable, avec pour horizon la traduction automatique, s'oppose celle des textes existant en tant que textes, dotés d'un statut propre, irréductibles à un pur et simple « message » et ne s'épuisant pas dans la transmission plus ou moins transparente d'un « contenu » d'informations. Ceux-ci présentent un « signe d'élection » (1990 : 108) et « sont investis d'une valeur, qui les distinguent. Ils sont investis eux-mêmes, en tant que textes. En un mot, ce sont des textes classiques. (...) on pourrait presque dire (...) qu'il n'est de traduction que des textes classiques. ». La dichotomisation va de pair avec la valorisation voire survalorisation des textes classiques ou canoniques, corollaire d'une sacralisation de leur langue de rédaction qui, de langue originale, devient langue originaire (1990a : 110). Sacralisation des textes et sacralisation des langues le cèdent à un « littéralisme sourcier », une traduction philologisante, tendant à considérer comme sacrée la lettre du texte et privilégiant de ce fait les archaïsmes, paléologismes sémantiques ou formels et invitant lecteur à lire par exemple « le grec comme en filigrane du français archaïsé de la traduction » (1990a : 109). Cette « fétichisation » de la lettre du texte de départ peut aller jusqu'à l'idolâtrie, dans une « perversion du rapport à l'écrit. » (1990a : 112). De là découle aussi une « dévalorisation » de la traduction, nécessairement seconde et « pâle reflet » d'une œuvre divine ou quasi-divine et en tout cas sacralisée, tandis que l'opération de traduction n'en contribue pas moins à la constitution de la « tradition », sous la forme d'un corpus de textes classiques ou canoniques et de leur traduction qui constituent les fondements mêmes d'une culture lettrée. Au terme de ce processus, les textes classiques acquièrent un statut voisin des textes sacrés de la religion :

« Le texte classique est un texte proprement canonique, c'est-à-dire qu'il fait autorité. L'Auteur d'un grand texte, classique, est un garant (*auctor*), un modèle : et le texte est lui-même le garant de ce qui s'inscrit dans sa postérité, à savoir : la tradition, l'histoire postérieure et induite par ce texte fondateur. Or



Freddie Plassard

tout se passe comme si cette autorité du texte était devenue tyrannique pour les sourciers, qui se font une obligation de dévotion envers la lettre, (...) et ce, jusque dans (...) les signifiants de la lange-source elle-même. » (1990a : 111).

C'est de cette « dichotomie » de la pratique de la traduction que naîtra la bipartition « sourcier/cibliste » dont on connaît la fortune. Si ce dualisme est issu d'une catégorisation des textes et des régimes d'écriture dont ils relèvent, il serait néanmoins abusif de déduire ou de plaquer sur la typologie des textes une typologie des manières de traduire. La relation entre manière de traduire ou stratégies de traduction et nature des textes n'est ni linéaire ni aussi simpliste : « on doit écarter l'idée qu'il y aurait parallélisme entre la typologie de traduction et une sorte de méta-typologie des options traductologiques. » (1990 : 107). La typologie réellement pertinente en traduction n'est pas tant celle des textes que celle des façons de traduire, lesquelles ne découlent pas mécaniquement des textes, même si de grandes tendances déjà esquissées se dégagent.

La véritable typologie tient en fait « à la méthodologie des approches traductives et non pas à un simple démarquage des réalités empiriques du matériau textuel. » (1989 : 18), de sorte qu'*in fine*, la question qui se pose est celle de la *quoddité* et de la *quiddité traductives*. Sont en jeu non seulement la nature des textes mais la traduction elle-même (1989 : 17-18). Face à un texte théorique par exemple, le problème qui se pose ne sera pas seulement ni même principalement de savoir QUE traduire, *quiddité* traductive, mais de savoir SI (« en anglais : *whether*, en allemand *ob* ») ce qu'il y a à traduire, c'est ceci ou cela, l'innovation formelle, la création de nouveaux concepts, tel ou tel trait de l'oeuvre à traduire, question de la *quoddité* traductive à laquelle il apportera lui-même la réponse : « pour tout dire : ce qu'on traduit, ce sont les effets qu'induit le texte, c'est-à-dire ce que je reçois de lui » (2006 : 140). Point de vue que ne démentirait pas F. Wuilmart (2007, 2009 : 32). Autre façon de poser la dimension nécessairement subjective de toute lecture-traduction. Il aura à cœur de justifier ce point de vue par référence à la formule célèbre de Thomas d'Aquin, citée à loisir : « "Quidquid recipitur ad modum recipientis recipitur" : quoi que ce soit qui est reçu, est reçu sur le mode de celui qui le reçoit » (2004 : 138), paraphrasant ultérieurement l'adage de la façon suivante : « Plus



Une praxéologie, qu'est-ce à dire ?

concrètement, (...) on ne traduit pas ce qui est écrit, mais ce qu'on pense qu'a pu penser celui qui a écrit ce qu'il a écrit quand il l'a écrit » (2006 : 140), laissant entendre toute la part d'incertitude, de conjecture qu'implique la traduction, la dimension nécessairement contingente de la traduction-lecture et la part considérable de risque qu'implique la traduction-écriture, dimension généralement imperçue par la critique.

Si la pratique consiste, on l'a vu, à faire oeuvre d'exégète, d'herméneute et d'écrivain, c'est l'articulation entre cette pratique et le discours théorique qu'elle suscite, dans toute sa complexité, qui justifie l'appellation de praxéologie et c'est sur cette articulation que nous allons nous pencher à présent.

2. La relation théorie - pratique

J.-R. Ladmiral distinguera dans le cadre des « Dichotomies traductologiques », le plan de la théorie traductologique (*ratio cognoscendi*) et celui de la pratique traductive, aussi nommée « *ratio agendi* » (2004 : 29). Il y a donc deux plans sur lesquels aborder la traduction, celui du discours tenu à son sujet et celui de sa pratique, deux plans qui se situent l'un par rapport à l'autre dans une relation dialectique. Il pose dans les *Théorèmes* (1979 : 214) que « La théorie de la traduction ne s'autorise que de la pratique traduisante qui la prolonge. », donnant ici le primat à la théorie, ajoutant l'année suivante l'idée d'une « interférence de la pratique au sein même de la théorie. » (1980 : 22). La relation dialectique existant entre théorie et pratique et inversement peut même aller jusqu'à la coupure, la rupture : « ... ce qui est en cause, c'est la spécificité de cette dialectique entre théorie et pratique (...) En traduction, il conviendra d'opérer une coupure tranchée, c'est-à-dire proprement dichotomique, entre théorie et pratique. » (2004 : 30).

Cette prise de position apparemment catégorique semble s'expliquer par la nature spécifique de la pratique, laquelle relève d'une forme particulière de la connaissance qui en est le propre, et, faisant référence à Heidegger, J.-R. Ladmiral mentionne une forme de « clairvoyance » (*Umsicht*) propre à la pratique et qui lui est inhérente : « dans savoir-faire, il y a déjà savoir » (2004 : 31). La pratique a son ordre propre,



Freddie Plassard

peut fonctionner de façon autonome. C'est toutefois le rapport qu'elle entretient à la théorie qui nous intéresse ici. Si la théorie a pour base et point de départ la pratique, la pratique a elle aussi, en un sens, besoin de cette théorie, de ce discours qui la décrit et la régit : « D'un autre côté : il y a la traduction, qui est une pratique – dont l'objectivation appelle une approche praxéologique qui, dans un second temps (...), viendra nourrir le métalangage d'un discours traductologique. » (2004 : 31). L'étude des relations complexes entre théorie et pratique oscille entre le point de vue de la théorie et celui de la pratique. Il ressortira néanmoins que la théorie nourrit et éclaire la pratique (1981 : 26), du fait que toute pratique est sous-tendue par une théorie, voire des théories, même implicite(s) : « il y a toujours inmanquablement une théorie implicite, sous-jacente à telle ou telle traduction (...) Il arrive même qu'il y en ait plusieurs, et qui peuvent être parfois contradictoires » (1981 : 26). Par théorie implicite, il entend celle à laquelle se rallie le traducteur, plus ou moins consciemment (Plassard, 2006) et celle(s), qui se dégage(nt) au coup par coup de chacune des équivalences ponctuelles qui elles-mêmes s'inscrivent dans une stratégie globale, des « normes » de traduction auxquelles adhèrent les traducteurs selon leur domaine et leur « position traductive ».

La présence implicite ou explicite d'une forme de théorisation quelle qu'elle soit dans la pratique, n'implique pas pour autant que la relation entre théorie et pratique soit linéaire :

« De la théorie à la pratique, il n'y a pas en traduction le rapport linéaire d'une application... Il convient de bien séparer théorie et pratique, mais en même temps, il s'opère de l'une à l'autre la médiation d'une interaction dialectique complexe. (...) dans la mesure où c'est bien sur une *pratique* (...) qu'elles sont censées (...) déboucher, et non pas sur des *techniques*. » (1989 : 10-11).

Cette façon de poser le problème ancre le débat traductologique dans une tradition philosophique plus ancienne en même temps qu'elle met en garde contre toute réduction de la pratique de la traduction à la pure et simple application mécaniste de « règles du jeu », de recettes, de techniques. Même si tout un pan de la pratique, celle des textes utilitaires à valeur informative ou documentaire paraît pouvoir se prêter à une forme de mécanisation, tel n'est pas le cas de la compétence de



Une praxéologie, qu'est-ce à dire ?

traduction en tant que telle, exigeant du praticien flair et sens aigu de la casuistique, lui permettant de différencier au cas par cas le procédé de traduction le plus approprié, quelle que soit la nature des textes. Il s'agit de « faciliter le transfert interlinguistique, sans pour autant tomber dans la technicité de recettes systématiquement transposables d'une situation à une autre, rester dans la casuistique, le cas par cas, analysé toutefois avec une grille permettant de savoir à quel phénomène attribuer une difficulté » (1980 : 26). En d'autres termes, de savoir analyser les problèmes rencontrés dans la pratique.

L'incursion de la théorie dans la pratique n'empêche pas cependant d'affirmer une autonomie relative des champs théorique et pratique l'un par rapport à l'autre : « Il faut bien voir qu'il y a une autonomie relative de la théorie par rapport à la pratique, et inversement. » (1979 : 213-214). Quels sont dès lors l'enjeu ou la visée d'une théorie de la pratique, d'une praxéologie ?

2.1 Visée de la praxéologie

Bien que la praxéologie ne représente qu'un sous-ensemble de la traductologie dans la perspective de J.-R. Ladmiral, elle tend néanmoins, à un certain stade, à s'y assimiler, avec notamment pour objet de commencer par dissiper les malentendus et combattre les a priori et les idées reçues sur la traduction : « Ainsi, la traductologie (...) aide le traducteur à se déprendre de l'idéologie spontanée qui nous assiege concernant les phénomènes du langage et qui obscurcit les problèmes. » (1979 : 212). La praxéologie aide aussi à ne pas se méprendre sur le projet ou la visée de la traductologie qui n'ouvrira pas davantage de nouveaux continents qu'elle ne fournira de recettes :

« Le discours théorique de la traductologie n'apportera pas des révélations, la découverte de « nouveaux continents », mais précisément la mise en place de concepts abstraits qui soient autant de fenêtres contribuant à éclairer la pratique traduisante. (...) la théorie de la traduction n'a pas (...) à apporter du savoir supplémentaire » (1979 : 212).

La traductologie entendue comme praxéologie aura pour objet d'organiser et d'ordonner le réel, le maquis de la pratique : il s'agira de clarifier et de classer les difficultés de traduction (1979 : 211), moyennant une verbalisation de la pratique, une mise en mots des



Freddie Plassard

difficultés et phénomènes constatés dans la pratique, la traductologie n'étant « pas tant un discours *sur* la traduction que le discours *de* la traduction, c'est-à-dire la verbalisation d'une réflexion implicite à la pratique du traduire qu'elle conceptualise, dont elle ne se sépare pas et au sein de laquelle, sinon, elle fût seulement restée informulée. » (1980 : 29). La verbalisation n'est elle-même qu'une étape pour catégoriser, dénommer, étiqueter les phénomènes et difficultés rencontrés dont voici un échantillon (1979 : 214) :

« choix de traduction, citation ponctuelle, co-auteur (ou récrivain), compensation, connotateur, conservatisme linguistique du traducteur, contresens minimal, dissimulations, entropie, (traduction) épigonale, illusion de la transparence traductive, incrémentialisation, interprétation minimale, intraduction, langue-culture, (primat de l'impératif de) lisibilité, médiation herméneutique de la subjectivité traduisante, mise en locution (syntagmatisation), périlangue, péri-paraphrase, quasi-perfection, phénomène terminologique, quoddité traductive, (sur-terminologiser), transcodage, etc. »

Catégorisation et étiquetage seront eux-mêmes des étapes de verbalisation préliminaires à une conceptualisation : « Or ce qu'il est permis d'attendre d'une théorie de la traduction c'est précisément une aide à la conceptualisation, à la problématisation et à la formulation des difficultés que rencontre le traducteur dans son travail : cela ne peut pas être ce qu'on appelle parfois à tort des « techniques de traduction »... » (1979 : 116-117). La traductologie, discipline de réflexion, a effectivement à ses yeux pour finalité première de contribuer à « la conceptualisation d'une pratique, qui reste l'apanage de la subjectivité du traducteur et des décisions qu'il lui faudra prendre » (2006 : 132).

Et c'est de cette conceptualisation que découlera l'utilité pratique de la théorie pour les praticiens, dans la mesure où elle est précisément censée guider, orienter leur pratique :

« En tant que traductologue – et a fortiori en tant que traducteur – mon problème n'est pas tant de savoir ce que d'autres ont fait, que de savoir ce que je vais faire, c'est-à-dire de trouver une solution aux problèmes de traduction auxquels je me trouve confronté. (...) ce qui m'intéresse, ce n'est pas qu'on me raconte ce que je sais déjà, mais qu'on m'aide à prévoir ce que je ne sais pas encore. » (2004 : 35-36).



Une praxéologie, qu'est-ce à dire ?

Si la théorie existe sinon indépendamment du moins parallèlement à la pratique, c'est son applicabilité par les praticiens qui en fait la valeur : « nous devons produire un discours sur la traduction qui soit utilisable par les praticiens » (1987a : 8).

La verbalisation et la conceptualisation de la traduction et de ses difficultés ont elles-mêmes pour objet d'orienter la pratique en facilitant les choix opérés au cas par cas et en articulant une « logique de la décision » : « Il s'agit seulement d'« éclairer » (*aufklären*) le traducteur, de lui fournir des « aides à la décision » facilitant ses choix de traduction en les lui rendant conscients grâce à des outils conceptuels » (1979 : 211), propos auxquels il fera lui-même écho dans un autre article (1981 : 33). La place accordée à la verbalisation et la conceptualisation débouchera sur la mise en place d'un champ « traductothérapeutique » qui, à l'instar du champ psychanalytique, ne sera « rien d'autre qu'un espace de parole permettant la verbalisation des problèmes. ». Les vertus curatives pour ne pas dire prophylactiques de la parole et son pouvoir de résolution, au double sens du terme, seront elles-mêmes mises en valeur ou exploitées au cours de « séances d'une cure *traductothérapeutique* de groupe... » (2004 : 48), où il est tentant d'identifier l'héritage habermassien de « l'agir communicationnel ».

La praxéologie n'étant elle-même qu'une sous-discipline ou un sous-ensemble de la traductologie dans toute son étendue, il reste à caractériser sa spécificité par rapport aux autres sous-disciplines de la traductologie, aux autres types de discours théoriques formulés à ce titre et à voir sous quelle forme est énoncé le discours praxéologique.

2.2 « Brindilles » épistémologiques : place de la praxéologie dans la traductologie

C'est du fait de la relative autonomie de la théorie par rapport à la pratique que peut émerger, être formulé, un discours théorique censé en rendre compte, fût-ce en empruntant à des disciplines connexes certains éléments, factuels, méthodologiques ou autres. Encore y a-t-il lieu de préciser ici ce que J.-R. Ladmiral entend par théorie. Si



Freddie Plassard

l'acception la plus courante est celle d'une « construction théorique caractérisée par sa cohérence rigoureuse et son architecture unitaire » et qu'une théorie ainsi entendue ne saurait s'autoriser que de son adéquation à la réalité objective dont elle rend compte (2009 : 14), la dimension à ses yeux la plus importante est celle de l'« espace de réflexivité théorique qui permet d'ouvrir un champ de discoursivité et de discussion prenant en charge un champ d'étude avec toute la complexité des problèmes qui s'y posent. » (id. : 15). Réflexivité et discoursivité l'emportent sur la construction, ses règles, axiomes et systémativité, au profit d'un discours suffisamment ouvert et malléable pour laisser place à « la pluralité des théories opposées et en dégager les éléments d'intelligibilité. » La théorie comme espace dialogal et dialogique.

Par-delà les apparences ou évidences du donné linguistique, la linguistique ou les sciences du langage ne seront pas nécessairement ni tout du moins pas exclusivement les disciplines de référence de la traductologie (2004 : 32) :

« S'il est vrai que la traduction n'est pas *qu'*une affaire de linguistique, on ne peut pas dire qu'elle n'est pas *du tout* l'affaire des linguistes. Dans la mesure où la traductologie prend pour objet ces réalités langagières que sont la communication, les langues, les textes, les mots, etc., il est bien clair qu'il lui aura fallu emprunter à la linguistique les éléments de sa terminologie, qui permettront de conceptualiser cet objet, ainsi que les linéaments de sa méthodologie. » (2004 : 28)

Il n'en affirmera pas moins qu'il importe en traduction de pouvoir dépasser « le niveau verbo-linguistique » des énoncés eux-mêmes pour appréhender le message au niveau psycho-cognitif, moyennant certaines opérations mentales, constatant qu'« Il n'est pas jusqu'à la réalité même des langues mises "en contact" par la conjoncture de la traduction en cours qui ne doive être mise entre parenthèses par le traducteur quand il traduit. » (2004 : 29).

La traductologie dans son ensemble est elle-même une « science » nourrie d'autres sciences : « la traductologie doit emprunter à beaucoup d'autres disciplines que la linguistique (à la psychologie, aux sciences sociales... à l'analyse littéraire, à la philosophie, voire à la théologie.



Une praxéologie, qu'est-ce à dire ?

Surtout, il lui faut développer une conceptualisation qui lui soit propre pour construire et décrire adéquatement son objet. » (1989 : 10). Certes fondée sur le « triangle interdisciplinaire que constituent la linguistique, la philosophie et la psychologie. » (1997 : 18), la traductologie emprunte à de nombreuses disciplines.

Loin d'être une discipline de savoir, une science au sens d'une science exacte, la traductologie fait partie, par sa nature réflexive, des sciences humaines (1997 : 23) et se trouve amenée, en vertu de la « tentation objectiviste » qui vient la hanter « à puiser dans la psycholinguistique, laquelle vise à induire les mécanismes objectifs de cette opération mentale » (1997 : 41). Il en naîtra une traductologie inductive ou « scientifique » (1997 : 32), visant à éclairer les processus cognitifs à l'oeuvre en traduction. Il ne s'agit toutefois pas ici de retracer l'épistémologie de la traduction selon J.R. Ladmiral, mais de situer la praxéologie dans cet ensemble, en abordant notamment la forme.

2.3 Forme prise par la théorisation

La praxéologie, parfois assimilée au tout de la traductologie, est, comme son nom l'indique, en prise sur la pratique et de ce fait morcelée, éclatée, remise sur le métier à chaque traduction. D'où une énonciation « en miettes », comme si l'absolu de la traduction, elle-même et sa théorisation revêtant parfois une dimension sacrée sous la plume admiraliennne, ne se pouvait approcher que par tentatives successives et répétées. Aussi ne faudra-t-il pas « reculer devant un certain éclectisme théorique, au rebours de tout terrorisme épistémologique d'école. » (1979 : 215). À une pratique disparate, une formulation théorique à l'avenant, sous forme d'« items théoriques isolés, éventuellement contradictoires », plus maniables et rebaptisés ultérieurement dans une variation esthétisante « esquisses conceptuelles » (2006), de façon à « mieux jouer avec le réel, sans pour autant tomber dans la gadgétisation de la théorie. » (1987a : 7). Théorèmes ou esquisses s'opposeront à toute algorithmisation de la traduction, à toute dérive techniciste, de même qu'à toute Science de la traduction systématique et descriptive, constituant un discours théorique totalisant, un corpus compact obéissant à une logique hypothético-déductive. Ils plaideront en revanche pour une casuistique placée sous le signe de



Freddie Plassard

l'ici et maintenant textuel, de la décision prise ou conditionnée par des circonstances textuelles et socio-historiques toujours contingentes, obligeant à revoir à la baisse toute prétention totalisante ou universalisante. Au « chaos » de la pratique, une théorie en « miettes », en fragments, en « théorèmes » ou en esquisses, sans visée prédictive, prédire les faits de traduction restant l'apanage du praticien (1987a : 14).

Il ne restera plus qu'à donner à la praxéologie la place qui lui revient dans le tableau de l'épistémologie traductologique, elle-même constituée de plusieurs types de discours, ce qui peut s'expliquer par la diversité des apports divers dont se nourrit la traductologie et par la façon dont elle se positionne par rapport à la pratique (1997 : 17). Différents remaniements interviendront et feront passer le nombre de ces discours des six ou sept catégories initialement recensées au « quatrain traductologique » actuel (2004), bientôt supplanté par la loi des trois états empruntée à Auguste Comte, à savoir ici métaphysique, polémique et œcuménique, présentant pour avantage de pouvoir faire entrer dans ce cadre la traductologie dans son entier, depuis l'Antiquité (2009 : 10). Il semble néanmoins se profiler une sorte de polarisation du discours théorique selon le positionnement adopté par rapport à la pratique : en rendre compte ou l'orienter.

La *traductologie descriptive* (2004 : 26) constitue sans doute la majeure partie des publications traductologiques et a bien pour objet de rendre compte de la pratique. Ces travaux procèdent d'une démarche a posteriori et postulent un « schéma transformationnel de la traduction » (2004 : 31). Héritière de la philologie, cette traductologie présente aussi un volet psycholinguistique portant sur l'analyse des processus de médiation interlinguistique en général. La *traductologie scientifique ou inductive* (2004 : 32), nourrie des méthodes de la psychologie et fondée sur l'observation des faits pour en dégager des lois, n'en a pas moins elle aussi une visée descriptive. S'il y a lieu d'étudier les faits mentaux en jeu dans la traduction, J.-R. Ladamiral préconise aussi « un discours facilitateur, qui ne relève pas de la psychologie de l'intelligence, de la psychologie cognitive, mais d'une psychologie plus globale, une psychologie de la personnalité, comme



Une praxéologie, qu'est-ce à dire ?

la psychanalyse par exemple » (1997 : 36), susceptible d'ouvrir sur un discours clinique (1980 : 18), donnant accès à l'atelier des traducteurs et aux « coulisses de l'exploit ». Parallèlement aux traductologies descriptive et scientifique, existe aussi une *traductologie prescriptive ou normative* (1997 : 21) ayant pour objet d'orienter la pratique, voire de la « normer ». Issue d'essais littéraires sur la traduction mais aussi de contributions techniques des années 1980, elle tend à infléchir la conduite à adopter, et n'est pas sans rapport avec le discours clinique précédemment mentionné.

La *traductologie productive* (2004 : 40) est censée quant à elle contribuer à anticiper la production d'un texte-cible par le traducteur et constituerait selon J.-R. LADMIRAL la traductologie proprement dite, la science de la traduction au sens fort, destinée à orienter et aider les praticiens dans leur propre pratique, à enrichir la pratique des acquis de la théorie tout en étant orientée vers la production de traductions à venir, « toute traductologie n'est descriptive que pour être finalement productive » (1980 : 27), laissant entendre une relation de synonymie avec la praxéologie. Une cinquième forme de traductologie vient toutefois couronner l'édifice, celle de la *traductologie spéculative* ou *philosophique* (2004 : 41), dite aussi réflexive, dans la mesure où « ... dans les sciences humaines, à la différence des sciences exactes – la réflexion épistémologique d'un métalangage critique est coextensif au discours de la recherche elle-même. » (2004 : 42).

La dimension réflexive de la traductologie l'apparente de fait à la philosophie, au même titre que toute science humaine (1989 : 13, 1997 : 41) et on assiste au fil des textes à un passage de la relation de la traductologie à la philosophie à l'assimilation de l'une à l'autre : « la traduction peut fonctionner comme un paradigme philosophique. [...] il est permis de se demander si, de proche en proche, ce ne serait pas toute l'expérience humaine qui serait justiciable d'une interprétation dans les termes du paradigme philosophique de la traduction. » (1989 : 21-22). Tout comme le philosophe n'a pas tant à faire preuve d'invention que de rappeler les « grandes évidences fondatrices » (2006 : 138), on ne saurait attendre du traductologue qu'il « invente », tandis que l'activité de traduction elle-même se voit érigée au rang de



Freddie Plassard

paradigme. Enfin, la traduction entretenant une relation privilégiée aux textes canoniques fondateurs de civilisations voire de religions, les traducteurs de ces grands textes sont aussi ceux qui ont été les premiers à « théoriser » la pratique de la traduction, à gloser, commenter, dialectiser leur pratique, de sorte que la traductologie flirte aussi avec la théologie et que tout bien pesé, il n'y aura plus qu'un pas à franchir pour affirmer tout de go « Dieu est un traducteur cibliste » (2006 : 137-138).

Freddie Plassard

(*ESIT, Paris III*)

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Balliu Christian

2004 : « Jean-René Ladamiral – une certaine philosophie de la traduction », *Transversalités* n° 92, pp. 51-57.

Ladamiral Jean-René

1973 Préface de *La technique et la science comme idéologie*, Traduction de Habermas J. (1968) : *Technik und Wissenschaft als « Ideologie »*, Suhrkamp Verlag, Francfort/Main, Préface, Gallimard, Tel, pp. VII - XLIX.

1979 *Traduire : théorèmes pour la traduction*, Paris, Payot.

1980 « Philosophie de la traduction et linguistique d'intervention », *Traduzione et tradizione*, numéro spécial de la revue *Lectures* n° 4-5, université de Bari : Dedalo libri, pp. 11-41.

1981 « Eléments de traduction philosophique », *Langue française* n° 51, « La traduction », septembre 1981, Paris, Larousse, pp. 19-34.

1982 « Traduction et sociolinguistique », *Meta*, vol. 27, n° 2, pp. 196-206.

1987a « Théorèmes pour la traduction », *Les Cahiers du DSL*, Université de Lausanne, pp. 3-17.

1987b « Technique et esthétique de la traduction – quelle théorie pour la pratique traduisante ? », *Encrages*, Printemps 1987, Paris, Hachette, Journées européennes de la traduction professionnelle, pp. 190-197.

1989 « Pour une philosophie de la traduction », *Revue de métaphysique et de morale* n° 1, janvier-mars 1989, 94ème année, La traduction philosophique, pp. 5-22.

1990a « La traduction prolifère? - sur le statut des textes qu'on traduit », *Meta*, vol. 35 n° 1, pp. 102-118.

1990b « Entre les langues, entre les lignes », *Revue d'esthétique*, n° hors série Walter Benjamin, Paris, J.M.Place, pp. 67-77.

1990c « Pour une théologie de la traduction », *TTR*, vol. 3, n° 2, pp. 121-138.

Une praxéologie, qu'est-ce à dire ?

- 1995a « Traduire, c'est-à-dire... - Phénoménologie d'un concept pluriel », *Meta*, 40/3, Montréal, septembre 1995, pp. 409-420.
- 1995b « Que le traducteur est un réécrivain », *Nouveaux cahiers d'allemand*, n°2/13, juin 1995, pp. 167-182.
- 1995c « A partir de Georges Mounin : esquisse archéologique », *TTR*, vol. 8, n° 1, pp. 35-64.
- 1997 « Les 4 âges de la traductologie – Réflexions sur une diachronie de la théorie de la traduction », *L'histoire et les théories de la traduction*, Actes du colloque ETI/ASTTI, 3- 5 octobre 1996 en l'honneur du Professeur L. Truffaut, Genève, pp.11-42.
- 2002 « La traduction, un concept aporétique ? » in F. Israël (dir.) : *Identité, altérité, équivalence ?* Actes du colloque international tenu à l'E.S.I.T., du 24 au 26 mai 2000 en hommage à M. Lederer, Paris, Minard, pp. 117 -140.
- 2004 « Dichotomies traductologiques », *La linguistique*, vol. 40 n° 1, Linguistique et traductologie, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 25-49.
- 2006 « Esquisses conceptuelles, encore... », *Palimpsestes* Hors série TRACT (dir.) : Traduire ou *Vouloir garder un peu de la poussière d'or...*, pp. 131-144.
- 2008 « Pour un tournant œcuménique en traduction », in Balliu Ch. (dir.) : *Traduire : un métier d'avenir*, Actes du colloque du 50^{ème} anniversaire de l'SITI tenue les 14 et 15 octobre 2008, Bruxelles, Les Editions du Hazard, vol. 1, pp. 13-32.
- 2009 « Le statut théorique du discours traductologique » in Anamur Hasan, Bulut Alev, Uras-Yilmaz Arsun (dir.) : *La traduction sous tous ses aspects au centre de gravité du dialogue international*, Actes du colloque international tenu à Istanbul, Ceviri Derneği, 21 – 23 octobre 2009, pp. 5-17.
- Plassard Freddie
- 2006 « Traductologues, traducteurs, un dialogue difficile », in Ballard M. (dir.), *Qu'est-ce que la traductologie ?*, Arras, Artois Presses Université, collection Traductologie, pp. 251-269.
- 2007 *Lire pour traduire*, Presses Sorbonne Nouvelle.
- Raguet Christine (dir.)
- 2008 « De la traduction comme au commentaire de la traduction », *Palimpsestes* n° 20.
- Schleiermacher Friedrich
- 1999 *Des différentes méthodes du traduire* et autres textes, Paris, Seuil, collection Points Folio Essais, traduit de l'allemand « *Ueber die verschiedenen Methoden des Uebersetzens* » par A. Berman et C. Berner.
- Wuilmart Françoise
- 2007 « Le péché de nivellement dans la traduction littéraire », *Meta*, vol. 52 n°3, pp. 391-400.
- 2009 « Traduire un homme, traduire une femme,... est-ce la même chose ? », *Palimpsestes* n° 22, pp. 23-39.